

PROJET HYPOR

OBJECTIF

Développer l'usage de l'hydrogène dans les transports

Document Source

Feuille de route 2018 - Action 45 (liée à l'action B9 du PPA)

Secteur concerné

Activités aéroportuaires

Public concerné

Activités aéroportuaires et industrielles

Pilote(s) de l'action



AREC

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Le projet HYPOR vise à la production d'hydrogène, à sa distribution et la location de véhicules, notamment sur le site de l'aéroport de Toulouse Blagnac.

4 grands objectifs :

- Développer des offres de service d'hydrogène vert pour les plates-formes aéroportuaires et leurs environnements.
- Déployer des infrastructures de production et de mise à disposition d'hydrogène vert destinées aux offres de service de l'hydrogène pour tous les équipements de la vie de la plate-forme aéroportuaire afin de réduire l'empreinte carbone de cette activité (avions, engins de piste, navettes).
- Développer des infrastructures d'hydrogène vert sur le territoire Occitanie pour les services de mobilité verte, l'industrie et la logistique.
- Déployer des services de location de véhicules hydrogène comme les bus, véhicules utilitaires ou véhicules de tourisme sur et autour des zones aéroportuaires.

MOYENS MIS EN OEUVRE

Participation au capital de la société de projet HYPOR (filiale d'ENGIE Solutions à 51 % et de l'AREC à 49 %)

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- 2018 : Etude de faisabilité pour le déploiement de l'écosystème hydrogène vert;
- 2020 : Signature de la convention cadre de collaboration entre les partenaires pour la construction de la station d'hydrogène vert;
- 2021 : Démarrage des travaux.

Partenaires associés

- ADEME
- MADEELI (Agence régionale de l'innovation et du développement économique)
- Aéroport Toulouse Blagnac



FINANCEMENT

Estimation du coût global

10 M€

Partenaires financiers

- Etat : Appel à Projet National « Territoires Hydrogène"
- Région Occitanie "Plan hydrogène vert"
- ADEME : Appel à projet « Ecosystèmes de mobilité H2"
- Union européenne : "Programme JIVE 2 du cadre Horizon 2020"

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Pas d'indicateurs de suivi pour cette action.

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action en cours



La signature en juin 2020 de la convention cadre de collaboration pour la construction de la première station d'hydrogène vert au cœur de l'aéroport concrétise le premier déploiement de la société Hyport, qui porte la stratégie destinée à intégrer l'hydrogène dans la feuille de route de la Région.

L'électrolyseur permettra de produire et distribuer 430 kg d'hydrogène par jour avec une station côté piste et une station côté public.

L'objectif de cette station est de fournir de l'hydrogène vert au service non seulement de la mobilité (bus destinés à assurer le transport des passagers entre l'aérogare et les avions et parkings éloignés, véhicules utilitaires légers, flottes captives, etc...) mais aussi des applications aéronautiques et industrielles.

L'aéroport de Toulouse Blagnac sera ainsi le premier aéroport du monde à se doter de véhicules hydrogène : 4 bus de piste + 1 navette (partenariat avec TRANSDEV).